

# Rencontre Canton – CODEV Système de gestion des zones d'activités - SGZA

15 juin 2020

# Sommaire

---

- |  |        |
|--|--------|
| <b>1 Message politique (Mme Luisier-Brodard)</b>                   | 5 min  |
| <b>2 Cadre, objectifs et processus (M. Imhof)</b>                  | 5min   |
| <b>3 Enjeux et rôles des régions (M. Flückiger)</b>                | 10 min |
| <b>4 Discussion - les rôles de chacun, canton-régions-communes</b> | 35 min |
| <b>5 Suite de l'interaction politique (M. Leuba)</b>               | 5 min  |



**1**

# Message politique

# Situation et objectifs stratégiques

- Gestion d'environ **3100 ha de zones d'activités**
- Hébergement d'environ **100'000 emplois**, soit le tiers des emplois vaudois
- **Conjuguer** les intérêts du développement économique et de l'aménagement du territoire
- Viser un développement territorial **cohérent et parcimonieux du sol**
- Positionner le SGZA comme une opportunité pour une **gestion dynamique et harmonisée** des zones d'activités du canton et qui permet une mise en œuvre par étapes



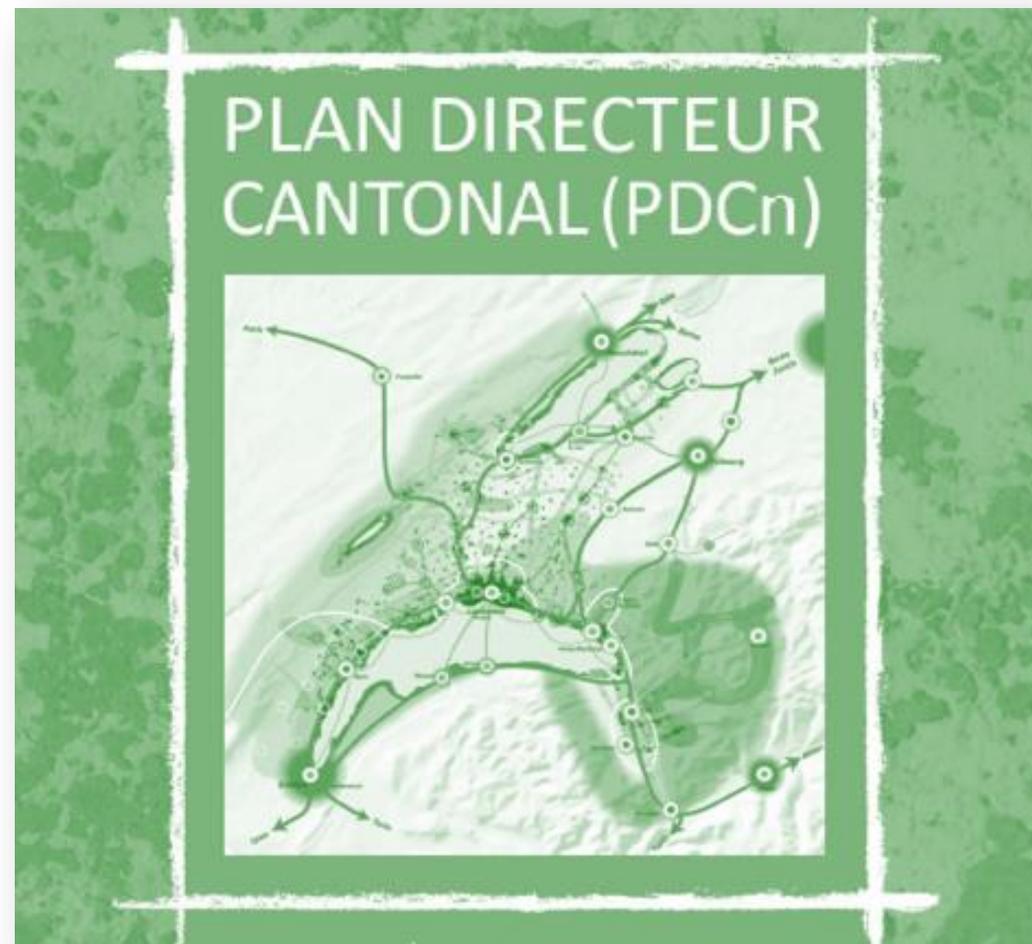
# Cadre légal et contexte

## Cadre légal

- Fédéral : art. 30a, alinéa 2, OAT
- Plan directeur cantonal (D1, D11 et D12)

## Contexte

- Mise en place d'un système de gestion fondé sur le **plan directeur cantonal**
- un système de gestion sous la responsabilité des régions, pour miser sur les **spécificités régionales**
- Un système concrétisé par un **plan directeur régional/intercommunal**



# Relation entre les acteurs institutionnels

- Promouvoir la collaboration entre les différents acteurs **communes-régions-Canton**, dans le respect des rôles et compétences respectives
- Assurer une **gouvernance régionale forte** (entité régionale) avec des missions claires précisées par le Canton
- Conduire une **approche régionale** dépassant clairement les limites communales et impactant dès lors inévitablement toutes les communes.



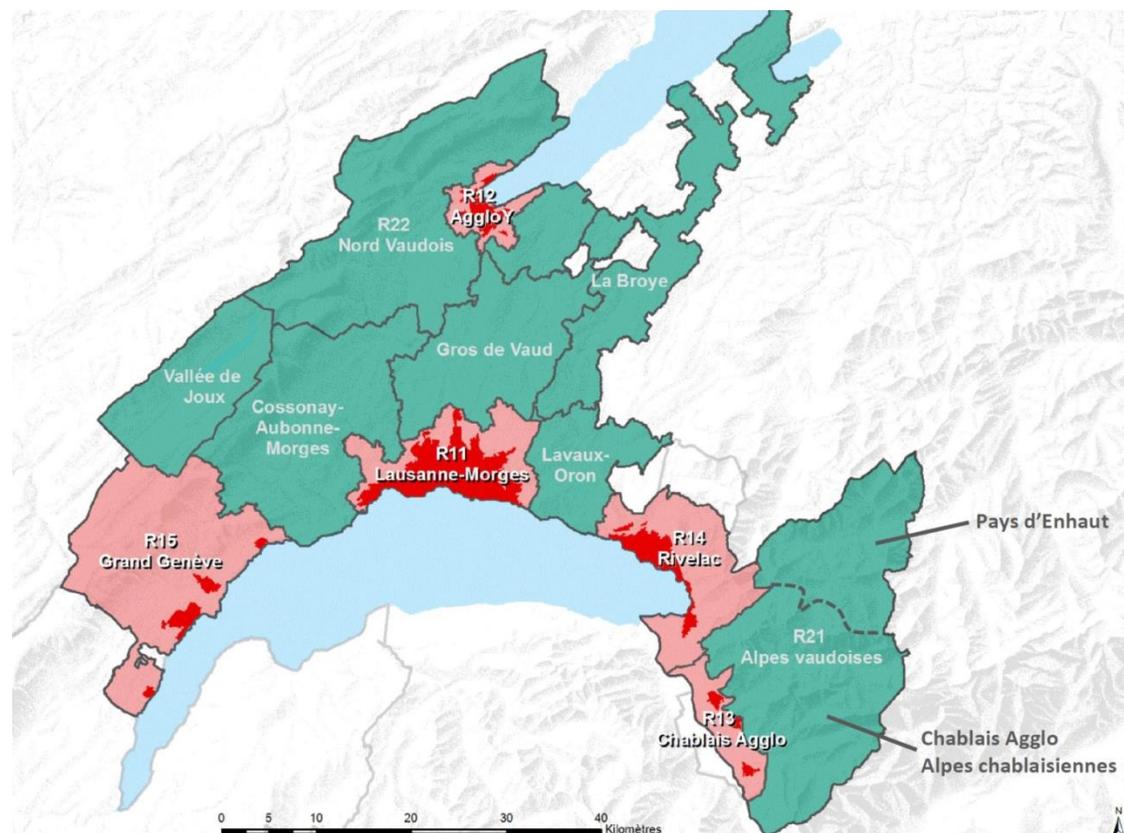
The background is a map with a teal overlay. A horizontal dashed line with a green-to-white gradient is positioned on the left side. An orange square is located to the left of the main title.

# 2

## Cadre, objectifs et processus

# Cadre cantonal et objectifs

- La stratégie doit être formalisée dans un **plan directeur** régional (PDR) ou intercommunal (PDI), global ou sectoriel
  - La stratégie régionale doit être approuvée par la DGTL et le SPEI au moment de **l'examen préalable du plan directeur**
  - Une coordination doit être assurée avec la **stratégie économique régionale**
- 
- Les stratégies régionales doivent permettre de répondre aux besoins du développement économique, dans des **sites adaptés et de qualité**
  - L'objectif central, en terme de développement territorial, est celui d'**assurer une utilisation optimale du sol**
  - Le SGZA organise une gestion des sites d'activités, **de la planification à la concrétisation**



# Appui technique cantonal

- Les stratégies sont **élaborées et mise en œuvre par les régions**
- La DGTL et le SPEI assure **un appui et une collaboration technique**, ils participent aux Copil et groupes techniques
- Un document de référence, «**base pour les cahiers des charges**», identifie et structure les prestations à réaliser
- Le **géoportail cantonal** fixe les données factuelles des zones d'activités issues des bases de données cantonales (surfaces libres, occupées ou bâties)



# Gouvernance SGZA - organes et missions générales



## Structure de projet (COFIL-GT)

- Élaboration de la stratégie régionale et plan directeur régional

## Structure régionale (à constituer)

- Mise en œuvre de la stratégie régionale
- Monitoring de la stratégie régionale
- Adaptation - révision de la stratégie régionale

## Organes de gestion de site (à constituer)

- Coordination de la planification et de la mise en œuvre opérationnelle des SAS et ZAR
- Promotion de la maîtrise foncière dans les SAS et ZAR
- Préavis pour les plans d'affectation et les permis de construire
- Suivi des projets d'implantation d'entreprises, en coordination avec les instances de promotion économique
- établissement et mise à jour des plans d'actions (fiches de site)

# Processus et participation de toutes les communes

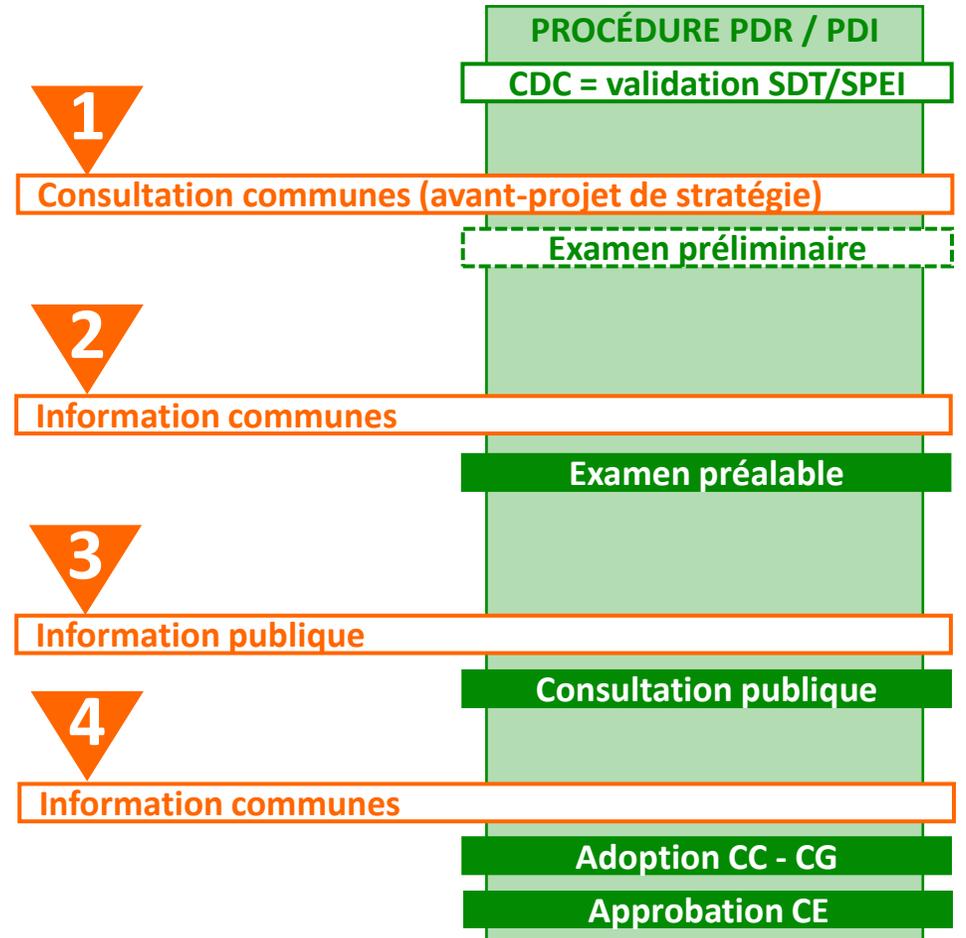
## Enjeu :

Une stratégie régionale acceptée par les communes

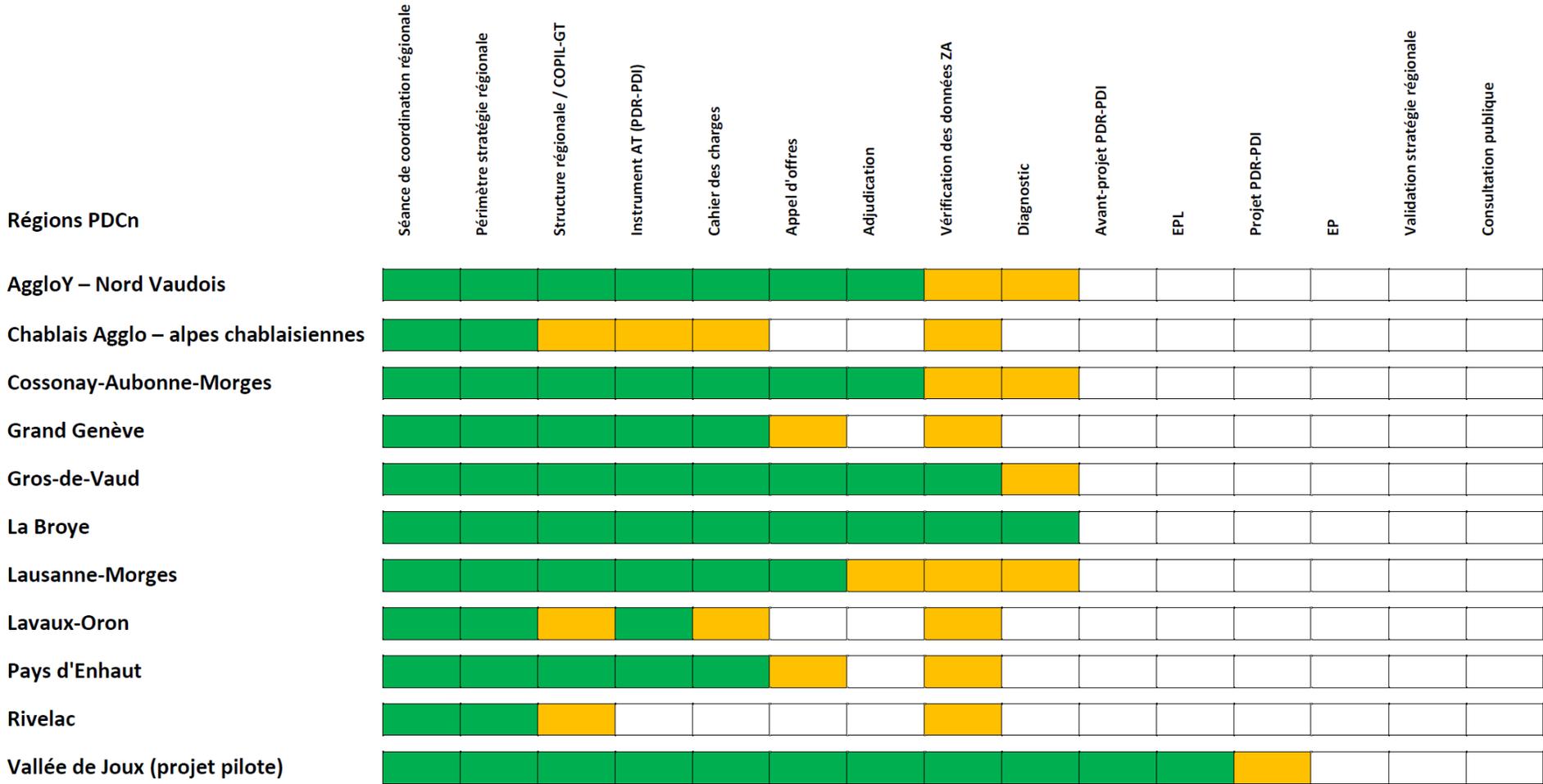
## Proposition :

Prévoir une participation en plusieurs temps :

1. **consultation des communes** en amont sur l'avant-projet de stratégie
2. **information des communes** avant l'examen préalable
3. **information de la population** avant la consultation publique obligatoire
4. **information des communes** avant l'adoption du PDR



# Etat d'avancement des stratégies régionales





# 3

## Enjeux et rôles des régions

## ENJEUX POUR LES REGIONS :

- Collaboration du SPEI avec les organismes régionaux
- Nécessité de pouvoir proposer des possibilités d'extension et d'implantation d'entreprises
- L'absence d'un SGZA freine le développement économique
- Les organisations régionales répondent à la vision supra communale de gestion des ZA
- Des SGZA rapidement réalisés et acceptés

## RÔLES DES RÉGIONS

- Structures représentatives des communes d'une région
- Les régions sont des acteurs des trois niveaux de gouvernance
- Un processus nouveau et des échanges réguliers avec le SDT et le SPEI
- Pas de discussions politiques lors des rencontres avec le SPEI-SDT
- La durée du processus est contraignante pour l'économie en général et pour les économies régionales en particulier
- Souhait que le canton informe les communes du processus en cours et du rôle des régions dans les 3 phases de gouvernance



# 4

## Discussion - rôles de chacun



5

## Suite de l'interaction politique

# Suite de l'interaction politique

## Buts

- Assurer un lien politique canton-régions-communes sur la mise en place du SGZA
- Accompagner ponctuellement les étapes principales de l'élaboration des stratégies régionales
- Se positionner sur les questions éventuelles relatives à l'association économie-aménagement du territoire



# Suite de l'interaction politique

## Moyens

- Proposition d'une communication politique par courrier des chef.fes de département aux communes vaudoises
- Etat de situation politique régulier (rencontre Canton – CODEV) – prochaine date en octobre



# Suite de l'interaction politique

## Prochains thèmes proposés

- Les rôles et missions des structures régionales et des organes de gestion dans la mise en œuvre du SGZA
- Le point sur l'information et l'implication des communes
- Autres selon l'actualité du SGZA





**PROCHAINE RENCONTRE**

**A FIXER ...**

**EN OCTOBRE**